

# MOTHERN **Infos**

le bulletin d'information de votre commune

[www.commune-mothern.eu](http://www.commune-mothern.eu)

1er semestre - Juin 2024



Mothern au fil du temps



Instagram

## PHARMACIES DE GARDE

07 juillet WISSEMBOURG / BISCHWILLER  
14 juillet SOULTZ SOUS FORETS  
21 juillet SESSENHEIM  
28 juillet SELTZ

04 août HATTEN  
11 août MOTHERN  
15 août BISCHWILLER  
18 août HERRLISHEIM  
25 août LAUTERBOURG

01 septembre SEEBACH  
08 septembre WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM  
15 septembre BEINHEIM  
22 septembre BETSCHDORF  
29 septembre BISCHWILLER

06 octobre WISSEMBOURG  
13 octobre ROESCHWOOG  
20 octobre WISSEMBOURG / BISCHWILLER  
27 octobre SOULTZ SOUS FORETS

01 novembre HERRLISHEIM  
03 novembre SESSENHEIM  
10 novembre SELTZ  
11 novembre SOULTZ SOUS FORETS  
17 novembre HATTEN  
24 novembre MOTHERN

01 décembre HERRLISHEIM  
08 décembre LAUTERBOURG  
15 décembre SEEBACH  
22 décembre WISSEMBOURG / SOUFFLENHEIM  
25 décembre SELTZ  
26 décembre SOULTZ SOUS FORETS  
29 décembre BEINHEIM

Autres jours : Pour connaître la pharmacie  
de garde, composez le **3237**

## NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence  
européen : 112  
S.A.M.U. : 15  
Police Secours : 17  
Pompiers : 18

## Taxis

PONS - 06 18 88 32 94  
C KAM - 06 18 43 36 58

## ESpace d'Accueil Seniors (ESPAS)

Cour de la Commanderie  
2A rue de l'Ordre Teutonique  
67160 WISSEMBOURG  
Accueil du public  
SUR RDV au : 03 69 06 73 99

## GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

### Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

### Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34  
(prix d'un appel local)

# Santé

## Cabinet médical

Docteur Elisabeth HEINRICH  
(Fin d'activité prévue au dernier trimestre 2024)  
12 rue de la Mairie - MOTHERN  
Tél. : 03 88 94 86 65

## Médecins de garde

En l'absence des médecins traitants, tous les soirs de minuit à  
8h du matin : **COMPOSER LE 15** en cas d'urgence vitale  
ou le **03 69 55 33 33** pour le médecin de garde.

## Cabinets d'infirmières

Mmes Aline STOLTZ/  
Estelle DIETRICH  
22 rue Fond - MOTHERN  
Tél. : 07 45 03 64 65  
Soins à domicile et consultations  
au cabinet sur rendez-vous

Mme Audrey ENGLENDER  
1 rue des Vendanges - MOTHERN  
Cabinet : 06 30 01 66 45  
Port. : 06 83 90 51 11  
Mme Laura HOCHMUTH  
Tél. : 07 85 87 63 48

## Cabinets de kinésithérapeutes

Elodie STOETZEL-SCHMALTZ  
Mathilde KOCHER  
22 rue du Fond  
67470 MOTHERN  
Tél. : 03 88 54 56 22

Sophie SCHMITT  
1A route de Lauterbourg  
67470 MOTHERN  
Tél. : 06 82 14 31 19  
Tél. : 03 88 54 29 44  
Marine WEBER  
Tél. : 06 11 90 58 06  
Quentin BURCK  
Tél. : 06 95 40 15 66

## Ambulances / Taxis

GREINER Niederroedern :  
03 88 86 51 43  
JACOB / JUSSIEU Hatten :  
03 88 80 01 56  
ROLAND Beinheim :  
03 88 86 31 43

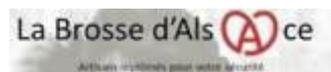
## Défibrillateurs

Trois appareils sont à votre  
disposition.  
Haut-village : à l'école maternelle  
Bas-village : à la maison de la Wacht  
et à la salle polyvalente

# Divers

## Ramonage

La Brosse d'Alsace, Alexandre BITZ  
31 rue des Tilleuls, 67470 MOTHERN  
Tél. : 03 88 49 84 35



## SNCF

TER Grand Est



## GrDF (Gaz réseau - Distribution France)

### Urgence Sécurité Gaz :

Appelez GrDF au 0800 47 33 33  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

### Raccordement au gaz naturel :

Appeler GrDF au 09 69 36 35 34  
(prix d'un appel local)

# Le Mot du Maire



1953, ce sont autant de mothernoises et de mothernois qui ont été recensés en ce début d'année, un chiffre légèrement en baisse mais ce n'est pas pour autant que notre village en sera moins dynamique. Mes félicitations aux agents recenseurs pour leur engagement, leur assiduité et leur patience. Merci également aux habitants pour leur accueil.

En ce début d'année 2024, de même qu'en 2018, notre village a de nouveau été impacté par des pluies intenses qui ont provoquées de nombreuses inondations de caves et des glissements de terrains, la commune a d'ailleurs été reconnue en état de catastrophe naturelle par inondations et coulées de boues pour les intempéries du 17 mai dernier.

Le soutien et l'entraide entre voisins, amis, bénévoles envers les personnes impactées, la cohésion entre les intervenants et les pompiers ont grandement contribué à la bonne gestion sur le terrain. Un grand MERCI à vous tous, aux sapeurs-pompiers, aux différents organismes, pour ce bel engagement de solidarité.

Mars 2024, le Conseil Municipal a voté les budgets pour l'année, une infographie en page 17 vous présente les principaux investissements. Une partie du budget est réservée à la mise en sécurité des talus et de la falaise du Loess qui entoure notre village.

Juin 2024, un grand chantier est arrivé à son terme et depuis quelques semaines, Steeve, Alexia et Anne-Claire ont pu prendre leur quartier dans notre nouvelle mairie, bâtiment à basse consommation. A la rentrée, et après 3 ans de cour réduite, les enfants de l'école élémentaire retrouveront une cour agrandie.

Dans le dernier bulletin estival, j'avais déjà attiré votre attention sur deux sujets qui me préoccupaient. Malheureusement la situation ne s'est pas améliorée en ce qui concerne les déjections canines... C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de mettre en place un arrêté municipal et de verbaliser le contrevenant avec une amende de 80€ : je vous rappelle que la commune est équipée de 9 distributeurs de sacs pour chiens installés dans tout le village, respectons les rues de notre commune ainsi que les employés du service technique qui se chargent de les nettoyer !

Je remercie tous les conseillers municipaux pour leur implication et leur engagement, l'ensemble des agents, qu'ils soient techniques, administratifs ou ATSEM, pour la qualité de leur travail, pour la gestion des problèmes au quotidien et leur aide à la réalisation des projets communaux.

Dans les mois à venir, plusieurs manifestations seront organisées par nos associations locales et je tiens ici à remercier tout ce tissu associatif et ses bénévoles qui se démènent pour proposer et organiser des événements et ainsi favoriser le dynamisme de notre commune. Les sapeurs-pompiers renouvellent pour la 3ème année consécutive, le bal du 14 juillet et je vous invite tous à participer à la cérémonie à 17h30 place de la Wacht avant de défiler vers la salle polyvalente où vous pourrez passer une belle soirée en toute convivialité.

**Bonne lecture, bel été et bonnes vacances ! Ich wünsch eich e scheener Summer un scheene Ferie !**

Avec tout mon engagement  
Isabelle SCHMALTZ

## Sommaire

EDITO - MOT DU MAIRE	p. 3	VIE COMMUNALE	p. 20-23
INFOS PRATIQUES	p. 4-5	ETAT-CIVIL	p. 24-25
VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE	p. 6-10	ENVIRONNEMENT	p. 26-27
CIVISME	p. 11	URBANISME	p. 28-29
DÉLIBÉRATIONS	p. 12-17	S'ËLSÄSSISCHE ECK	p. 30
TRAVAUX	p. 18-19	VIE ASSOCIATIVE	p. 31-36



# Informations pratiques

## Mairie de Mothern :

Du lundi au vendredi :  
11h00 - 12h00  
14h00 - 18h00  
Tél. : 03 88 54 60 22

[www.commune-mothern.eu](http://www.commune-mothern.eu)  
[mairie@mothern.fr](mailto:mairie@mothern.fr)

## Bibliothèque :

Lundi : 16h00 - 17h30  
Mercredi : 16h00 - 17h30  
Samedi : 10h30 - 12h00  
Horaires aménagés durant l'été  
Tél. : 03 88 94 64 77  
[bibliotheque@mothern.fr](mailto:bibliotheque@mothern.fr)

## Fermeture de la mairie au public

Pont de l'Assomption : vendredi 16 août 2024  
En cas d'urgence, prière de s'adresser au Maire ou aux Adjointes.

## Nouveaux arrivants

Si vous venez d'emménager dans la commune, merci de vous faire connaître en vous inscrivant à la mairie.

Vous pouvez également signaler votre changement d'adresse sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur [www.webadministres.net/67/Mothern](http://www.webadministres.net/67/Mothern).

## Objets trouvés

Trousseaux de clés, lunettes, doudous, parapluies, téléphones... sont en attente d'être récupérés à la mairie.

Si vous trouvez ou perdez un objet sur la voie publique, ayez le réflexe de le rapporter ou de le signaler en mairie. Les objets trouvés sont gardés pendant deux mois.



## Sous-Préfecture de Haguenau

### Adresse :

2, rue des Soeurs - 67500 HAGUENAU  
Tél. 03 68 41 90 96  
@ : [sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr](mailto:sp-haguenau@bas-rhin.gouv.fr)

### Accueil général :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 - 12h30  
Mercredi : 8h00 - 12h30 et 13h30 - 16h00

## Trésorerie de Haguenau

### Adresse :

2, rue Claubaud  
67500 HAGUENAU

### Horaires :

Lundi / Mardi / Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00  
Mercredi : 8h30 - 12h00

Tél : 03 88 53 26 26

## Service des Impôts des Particuliers

### Adresse :

3, rue de l'Industrie  
67160 WISSEMBOURG  
Tél. 03 88 54 18 91



Permanences du Services des Impôts des Particuliers de Wissembourg :

- en mairie de Seltz (semaine paire)
- en mairie de Lauterbourg (semaine impaire)

Un accueil fiscal, exclusivement sur rendez-vous, les mercredis matins.

Possibilités de s'inscrire soit en ligne, soit en contactant l'accueil des mairies de Seltz ou de Lauterbourg.

## Boîte aux lettres

Le courrier, les colis, une mission journalière des facteurs ou livreurs !

Aidez les à identifier d'un coup d'oeil la bonne adresse :

Placez votre boîte aux lettres à un emplacement facilement accessible et indiquez-y vos noms et prénoms, rappelez le numéro de la maison si celui ci n'est pas indiqué sur la façade. Des petits messages tels que "stop pub" ou encore "attention au chien" peuvent figurer sur votre boîte aux lettres.

La qualité des distributions n'en sera que meilleure !



## SNCF

Les fiches horaires version papier ne sont plus disponibles, mais consultables en ligne :



Strasbourg - Lauterbourg (Wörth)



Lauterbourg - Wörth

Des travaux réalisés par la Deutsche Bahn sur le réseau ferroviaire au niveau de Rastatt engendreront une interruption de la circulation du 9 au 30 août 2024 sur la rive droite du Rhin.

Pendant cette période la circulation des marchandises se fera sur la ligne Kehl-Strasbourg- Lauterbourg, notamment entre 23h et 5h du matin. Durant ces 3 semaines, il y aura donc une augmentation du nombre de trains entre Strasbourg et Lauterbourg ce qui appelle la plus grande vigilance en termes de sécurité.

## Consultations de nourrissons



Les consultations de nourrissons ont lieu sur rendez-vous dans les communes suivantes :

### SELTZ :

Le 2ème lundi du mois, 14h - 17h  
Le 4ème vendredi du mois, 9h - 11h30  
au Centre médico-social  
1b, Avenue du Général Schneider  
**Rdv au 03 69 06 73 79**

### LAUTERBOURG :

Le 4ème lundi du mois, 14h - 17h  
au Centre médico-social  
26, rue du Général Mittelhauser  
**Rdv au 03 69 06 73 77**

## Consultations gratuites d'avocats

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Bas-Rhin (CDAD 67) a mis en place des permanences juridiques dans différentes communes. Le point d'accès au droit de Lauterbourg est un lieu d'accueil accessible à tous, où vous pourrez bénéficier de conseils par un avocat pour toute question et problème de droit.

**Permanence juridique à la mairie de LAUTERBOURG :**  
**1er samedi du mois, 9h30 - 11h30.**

Prendre impérativement rendez-vous au 03 88 94 80 18



## Conciliateur de Justice



**Permanence :**

- Le 4ème vendredi du mois (après-midi) à la mairie de Seltz sur rendez-vous.

5

## Carte Nationale d'identité - Passeport



Vos demandes de pièces d'identité peuvent être déposées, sur rendez-vous, à la mairie de Lauterbourg, 19A rue de la 1ère Armée.

Prenez RDV en ligne sur le site de la commune de Lauterbourg :

[www.mairie-lauterbourg.fr](http://www.mairie-lauterbourg.fr)

Réalisez votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/>

## Maison France Service

Pour vos démarches du quotidien : 2 rue Marcel Bisch, 67470 SELTZ.

Téléphone : 03 90 55 85 44 - Mail : franceservices@cc-plaine-rhin.fr

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-11h30 et 13h30-16h00

Mercredi : 9h00-13h00



## Communauté de Communes de la Plaine du Rhin



La communauté de communes de la Plaine du Rhin propose du matériel en location (tonnelles, garnitures...)

Pour tous renseignements et réservations : 03 88 53 08 20 - [contact@cc-plaine-rhin.fr](mailto:contact@cc-plaine-rhin.fr)

# Ecole maternelle

## Projet bibliothèque



Sur une idée des parents d'élèves élus, les enfants de la maternelle ont réalisé un arbre de vie en y laissant leurs empreintes de mains.

Avec le soutien de la municipalité, les adultes ont tracé préalablement l'arbre et les branches sur le mur de la bibliothèque. Le lundi 6 mai, durant toute la matinée, des parents de l'école sont venus épauler les artistes en herbe. Par petits groupes, ils les ont accompagnés afin que chacun laisse sa trace.

Une belle initiative et un très beau résultat !



## Sorties nature



Au mois d'avril, à la saison du printemps, les élèves de la maternelle ont poursuivi leur projet nature avec Magali Savio sur le thème du « Landart ».

Tour à tour, les trois classes se sont rendues près de l'aéromodélisme afin de réaliser des tableaux éphémères avec les fleurs et les plantes environnantes.



## Sentiers du Théâtre

En partenariat avec les « Sentiers du théâtre », l'école maternelle est allée voir le spectacle « TRAITS » au mois d'avril à Seltz. Ce dernier fusionne art du cirque et création visuelle. A l'aide d'une roue Cyr, l'artiste a transformé une toile blanche en tableau éclatant de couleurs et de formes.

Préalablement à ce spectacle, les élèves sont eux aussi devenus artistes peintres en complétant une toile blanche avec des peintures et des craies. Tout leur corps a été mis à contribution dans ce but. Une expérience des plus originale !



## Du tennis à l'école

Depuis le 13 mai dernier, les élèves de GS de Mme Canitrot et Mme Kobes tout comme ceux de CP-CE1 de Mme Heintz participent à des séances de tennis sur les courts du TC Mothern.

Ce projet initié par Alain Joerger, président du club, est animé par Muriel Cron monitrice diplômée d'Etat. Ainsi, tous les lundis après-midi les élèves ont l'occasion de pratiquer le tennis sous forme de différents ateliers qui leur permettent de se dépenser, de développer leurs habiletés motrices, de prendre plaisir au sport et bien souvent de découvrir la pratique du tennis.

En cette année olympique, où le sport est mis à l'honneur en France, Mothern s'engage pour la pratique du sport pour tous.



## Donner envie d'apprendre à lire



Les mardis après-midi, un nouveau rituel a fait son apparition pour les GS : ils vont à la bibliothèque pour écouter un élève de la classe de CP-CE1 de Mme Lehmann lire une histoire qu'il a préparée.

En plus du plaisir de l'histoire, ce moment convivial donne à voir aux GS l'intérêt principal du CP : l'apprentissage de la lecture. Ces moments partagés entre GS et CP renforcent la continuité souhaitée entre l'école maternelle et l'école élémentaire et leur permet de s'approprier leur projet de lecteur.

## Initiation au secourisme à l'école

Sur une initiative de Mme le Maire, toutes les classes de l'école ont bénéficié d'une séance d'initiation au secourisme par Steven, un ancien ambulancier.

Les enfants ont tout d'abord entouré les dangers domestiques sur des images.

Ensuite ils ont catégorisé ces différents dangers : les brûlures, les blessures, les appareils électriques, le poison ou les accidents domestiques.

Enfin ils ont été sensibilisés à l'appel d'urgence, soit le 15 ainsi que le fait de devoir connaître son adresse pour la transmettre aux secours.

Les plus grands de l'élémentaire sont encore allés plus loin par des mises en situation, comme soigner un blessé et le mettre en position latérale de sécurité.

Un diplôme de secouriste en herbe a été délivré à chaque élève en fin de séance.

Des interventions de qualité de la maternelle au CM2 !

Contact pour les initiations : Steven Grosjean : 06 65 39 70 34

[mail : contact@arcadiaformation.com](mailto:contact@arcadiaformation.com)

Site : [Arcadiaformation.com](http://Arcadiaformation.com)

Propose également des formations en entreprise



## Distribution de knacks

Le 4 juillet et pour clôturer l'année scolaire, les membres du conseil municipal se sont chargés de distribuer une paire de « knack un e weck » à chaque élève.

# Ecole élémentaire

## Sortie transfrontalière à Au am Rhein



Dans le cadre d'échanges entre la commune de Mothern et celle d'Au am Rhein située en Allemagne de l'autre côté du Rhin, les classes de l'école élémentaire ont été invitées par la Grundschule d'Au am Rhein à un concert de musique le lundi 15 avril.

Ce concert a eu lieu dans la Rheinhalle qui est une salle située juste à côté de l'école élémentaire. Le duo de musiciens « Fortecello » était composé d'un pianiste d'origine espagnole et d'une violoncelliste d'origine polonaise. Ils ont raconté leur vie d'une manière adaptée aux enfants, expliqué les particularités de leurs instruments et répondu à des questions à la fin du concert.



Les musiciens, installés en France depuis des années, parlaient en français. Mme Isabelle Schmaltz, Maire de Mothern, s'est chargée de faire la traduction en allemand pour les élèves et le public allemand. Après le concert, les enfants ont eu droit à une boisson et à un petit temps récréatif dans la cour de l'école. Ce fut une belle expérience !

## Sortie voile

Le mardi 7 mai 2024, les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées à la base de voile de Lauterbourg. Nous sommes arrivés vers 9 heures et nous avons commencé par une partie théorique pendant laquelle on a découvert les différentes parties du voilier et nous avons fait des jeux en rapport avec le voilier. Vers 11 heures, nous avons mangé le repas de midi puis nous avons joué dans l'eau en attendant que le moniteur Sébastien Degré nous montre les voiliers. Sébastien nous a équipés d'un gilet de sauvetage avant de nous montrer comment diriger le bateau sans la voile. Une fois dans l'eau, Sébastien nous a lancé des balles que nous devons récupérer le plus vite possible et le gagnant gagnait un tour de bateau à moteur. Après le jeu nous avons fait une course jusqu'à la plage. Une fois arrivé à la plage, Sébastien nous a expliqué comment diriger le voilier avec la voile.



Voile. CM1/CM2 M.Becker . 2024

Le voilier équipé, on a navigué jusqu'à la plage des mouettes puis nous avons fait demi-tour pour rentrer. On a rangé les voiliers et Sébastien nous a proposé de faire un tour dans son bateau à moteur. On a lavé les gilets de sauvetage et on les a rangés puis, on s'est changé. On l'a remercié pour cette super journée puis on est reparti à Mothern. (Justine et Noélie, CM2)



8

## Judo

Cette année, toutes les classes de l'école ont participé à une dizaine de séances de judo. Au début nous avons appris à faire des roulades, comment déstabiliser les adversaires, des techniques pour les faire tomber et des feintes durant les combats qu'on appelle « todoris ». Avant de commencer un combat, on se saluait puis Frank, notre entraîneur, disait « hajime » pour donner le signal du départ. Pour marquer une pause, il disait « maté ».

Au début je n'ai perdu aucun match à part celui contre Chris car c'était super dur ! Daniel et Chris sont durs à battre car ils ont un plus grand gabarit que moi mais je n'ai pas hésité : j'ai foncé et finalement j'ai gagné ! Ces séances nous ont aussi appris à nous respecter. (Logan)

## Initiation aux premiers gestes de secours

Ce matin un ambulancier est venu pour nous apprendre les gestes de premiers secours. Nous avons commencé par nous mettre en groupe. Il nous a alors distribué des affiches avec différentes scènes (école, route, patinoire...) où il fallait entourer les dangers. Puis nous avons dû classer des images d'objets sur des pancartes suivant le risque qu'ils représentent. Après cela, l'intervenant nous a expliqué qu'en cas de coupure, il faut appliquer la règle des 3 A : appuyer sur la plaie, allonger la victime et appeler les secours. Nous avons également mis en scène une situation où quelqu'un s'était brûlé. Peu après, il nous a appris à mettre une personne inconsciente en position latérale de sécurité : la PLS que nous avons dû effectuer par deux ou trois. Vers 11h25 il nous a donné un diplôme du petit secouriste. C'était super et très enrichissant !

(Méline et Corentin, CM2)



# COLLECTE PAPIERS ET CARTONS

ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025

COLLECTEZ DÈS MAINTENANT PAPIERS ET CARTONS

DÉPOSEZ DANS LA BENNE QUI SE TROUVERA A L'ARRIÈRE DU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE CONTAINER POSÉ LE VENDREDI - RECUPÉRÉ LE LUNDI

- DU 30 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2024
- DU 11 AU 14 OCTOBRE 2024
- DU 13 AU 16 DÉCEMBRE 2024
- DU 31 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2025
- DU 28 AU 31 MARS 2025
- DU 27 AU 30 JUIN 2025

Merci

ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE DE MOTHERN



## Bibliothèque

9

À l'approche des vacances estivales, la bibliothèque de Mothern élargit son offre à destination des lecteurs. Ainsi, ce sont 350 nouveaux livres qui viennent étoffer une collection de 5000 livres grâce à la Bibliothèque d'Alsace de Betschdorf qui propose aux différentes bibliothèques du territoire des ouvrages en prêt pour une durée de six mois.

Par ailleurs, il est également possible de s'inscrire directement sur le site de la Bibliothèque de Betschdorf (<https://bibliotheque.alsace.eu/inscription>) et consulter leur catalogue afin de pouvoir commander des ouvrages en ligne. Les livres commandés pourront être retirés directement à la bibliothèque de Mothern le dernier mardi de chaque mois (sous réserve de disponibilité). Il est cependant nécessaire d'être également inscrit en tant que lecteur à la bibliothèque de notre commune. C'est l'occasion de vous rappeler que l'inscription et le prêt des livres sont gratuits !



Petite nouveauté : les enfants de l'école maternelle ont pu donner libre cours à leur créativité et c'est sous la houlette de parents d'élèves qu'ils ont pu décorer le coin enfants avec de belles illustrations et peintures.

### Horaires d'été :

Du 8 juillet au 1er septembre, la bibliothèque sera ouverte tous les mercredis de 16h à 18h30. Les lundis et samedis seront fermés durant les vacances scolaires à l'exception des samedis 6, 13 et 20 juillet qui seront ouverts aux horaires habituels, à savoir de 10h30 à 12h.

Au plaisir de vous retrouver bientôt. Très bel été à toutes et tous !

# Périscolaire

## « À deux mains dans l'asso »

La soirée du vendredi 31 mai a été consacrée à la valorisation des actions éducatives et culturelles menées sur les territoires.

La diversité des formes annoncées pour cette soirée a donné un aperçu de la richesse de l'action éducative que notre réseau mène quotidiennement auprès de nos publics.

La FDMJC d'Alsace a organisé le 31 mai « À deux mains dans l'asso », un événement à destination de l'ensemble de son réseau. Cette manifestation a réfléchi et construit de manière ludique et pédagogique le thème « Ensemble, faisons les MJC de demain ».



Le 31 mai 2024, le Périscolaire de Mothern et le Périscolaire du Warschbach ont fait un inter-péri sous le thème des Jeux Olympiques sur le terrain de foot de Trimbach ! Ce fut un très bon moment de partage avec les familles, un moment de cohésion d'équipe et un bon échange avec les familles d'un autre périscolaire.

L'équipe d'animateurs voudrait encore remercier les familles, parents et enfants de Mothern d'avoir remporté la « Coupe » dans notre Périscolaire !

Merci à eux, merci les enfants !

L'équipe : Audrey, Maxime, Sandrine et Isabelle.



## Service Animation de la Plaine du Rhin

Retrouvez le programme d'animation pour les enfants et adolescents sur :

<https://www.animation-fdmjcalgance-ccpr.com/>

Des animations, sorties, centres aérés sont proposés par l'Animation Jeunesse pour faire passer de bons moments aux enfants, ponctués de nombreuses découvertes.



FÉDÉRATION DES  
JEUNES DE LA CULTURE  
D'ALSACE

# Nous appelons au bon sens et au respect



Merci de respecter les consignes de tri et de faire preuve de patience si un conteneur est plein

Merci de respecter l'environnement et le cadre de vie



Les déchets alimentaires c'est sans emballage et dans un sac kraft



Selon arrêté municipal 16/2024

le non ramassage des déjections canines sur la voie publique communale est passible d'une amende de 80 €



Le SMICTOM est votre interlocuteur unique pour toute question relative aux ordures ménagères

# Délibérations du Conseil Municipal

Toutes les délibérations dans leur intégralité sont affichées  
à l'extérieur de la Mairie, à la « Wacht » et en ligne sur le site de la commune.

## Séance du 19 décembre 2023

### Eclairage public : projet de renouvellement du parc d'éclairage public de la commune

Mme le Maire informe qu'un dossier de subvention « fonds vert » a été déposé le 1er décembre 2023.

Le Conseil Municipal :

- **approuve** les travaux de renouvellement du parc d'éclairage public de la commune ainsi présentés

Le montant prévisionnel HT de ces travaux se monte à 229 958,39 € (selon les devis reçus à ce jour).

### Hôtel-Restaurant « A l'Ancre » : présentation du projet de réaménagement

M. Jacques UHRWEILLER, présente le préprogramme de l'opération, celle ci consiste à réaménager le bien par la création de cinq composantes : une maison de santé, d'un logement, d'une supérette, d'un bar et d'une salle des banquets.

Le projet est conséquent et pourra donc se réaliser par tranches en fonction de chaque composante.

Le coût des travaux toutes dépenses confondues a été estimé à 1 375 000 € HT.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** du préprogramme du projet « réaménagement de l'ancien hôtel-restaurant « A l'Ancre »

## Séance du 09 janvier 2024

### Finances : Communauté de Communes de la Plaine du Rhin : Demande de fonds de concours pour des travaux de rénovation de l'éclairage public

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin pour le renouvellement de l'éclairage public Route de Lauterbourg et Route de Seltz à hauteur de 30 % du montant HT restant à la charge de la Commune, soit un montant de 7 137,90 €

### Amicale cynophile de Mothern : demande de subvention dans le cadre de l'organisation de la finale du championnat de France IGP

Le Conseil Municipal :

- **décide** la mise à disposition gratuite de la salle polyvalente à l'Amicale Cynophile de Mothern du 22 au 24 mars 2024. Les frais d'électricité et de matériel cassé et manquant restent à la charge du locataire ainsi que les frais de nettoyage.

### Carnaval de Mothern 2024 : Soutien de la commune par la mise à disposition de la salle polyvalente à tarif réduit pour les bals carnavalesques

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'apporter son soutien et d'accorder ainsi la gratuité sur le tarif de location de la salle polyvalente aux associations qui organisent un bal carnavalesque pendant la période allant du jeudi 8 février 2024 au mardi 13 février 2024 Les frais d'électricité et de matériel cassé et manquant restent à la charge du locataire ainsi que les frais de nettoyage.

### Carnaval de Mothern 2024 : Demande de participation pour la cavalcade par le Comité des Fêtes de Mothern

Considérant qu'il y a lieu de soutenir le Comité des Fêtes pour l'organisation de cette manifestation et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **décide** de prendre intégralement en charge le nettoyage des rues suite à la cavalcade du dimanche 11 février 2024.

### Chasse : Approbation des candidatures à la 2ème adjudication du 12/01/2024

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'approuver les candidatures de M. NUSSBAUM Emmanuel et de M. WEISSLER Frédéric dans le cadre de la location du lot n°1 et de présenter leur dossier à l'adjudication du 12/01/2024

- **décide** d'approuver la candidature de M. LESSER Christian dans le cadre de la location du lot n°2 et de présenter son dossier à l'adjudication du 12/01/2024

### Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

#### Décision du 01/12/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'acquisition d'un écran collaboratif pour la salle du Conseil Municipal de la mairie en construction, avec l'entreprise STI BUREAUTIQUE, 18 Rue du Parc, 67205 OBERHAUSBERGEN, pour un montant de 5 500 € HT.

#### Décision du 04/12/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'acquisition de mobilier pour les bureaux de la mairie en construction, avec l'entreprise TECHNO BURO, 1 Route de Schirmeck, 67120 DUPPIGHEIM, pour un montant de 17 751,90 € HT.

#### Décision du 27/12/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'acquisition de mobilier pour la salle du Conseil Municipal de la mairie en construction, avec l'entreprise TERTIA, 1A Rue Pégase, 67960 ENTZHEIM, pour un montant de 24 549,50 € HT.

#### Décision du 27/12/2023 :

Portant sur la signature d'un devis concernant le renouvellement urgent de la toiture de la salle polyvalente en raison des infiltrations qui ont été constatées, avec l'entreprise WIEDEMANN, 4B Rue

du Traineau, 67240 GRIES, pour un montant de 97 756,24 € HT.

### Séance du 16 janvier 2024

#### 3ème adjudication du lot de chasse n° 2 pour la période 2024-2033

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer la troisième adjudication du lot de chasse n°2 au 05/02/2024 et de procéder à une nouvelle publicité puisque de nouveaux candidats peuvent se présenter pour cette troisième adjudication

- **décide** de fixer la nouvelle mise à prix du lot comme suit :

lot n°2 : 4 400 € (quatre mille quatre cent euros) – pour information 5 500 € lors de la première adjudication

#### Chasse : Attribution du lot de chasse n° 1 pour la période 2024-2033

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'approuver la signature du bail de chasse avec l'association de chasse du Mittelberg, représentée par son Président M. NUSSBAUM Emmanuel, pour le lot de chasse n° 1

### Séance du 30 janvier 2024

#### Projet ensemble sportif football club : présentation du projet et plan de financement

La Commune de Mothern est propriétaire d'un complexe sportif de football situé Rue du Stade à Mothern dénommé « Neuwies » qu'elle met à disposition du club de football.

Ce complexe sportif est aujourd'hui très vétuste et ne répond plus aux différentes normes actuelles que ce soit en termes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, en terme électrique mais aussi aux normes imposées par la Ligue Grand Est de Football.

Le projet consiste donc à rénover ce bâtiment en démolissant le bien existant, trop vétuste pour y apporter des rénovations simples, et en reconstruisant un nouveau complexe sportif répondant à toutes les normes actuelles et étant plus respectueux de l'environnement car le complexe actuel est très énergivore.

Le projet de rénovation sera étalé sur 2 ans afin de ne pas mettre en péril la vie associative du club de football en lui permettant de continuer à fonctionner puisque le terrain de sport n'est pas impacté par l'opération.

Mme le Maire rappelle qu'une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à M.Associés Architectes, société basée à Molsheim en date du 19/01/2024. Une esquisse du projet est présentée au Conseil Municipal.

Le coût des travaux a été estimé à 861 031,70 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

Dépenses :

Travaux de rénovation du complexe sportif de football : 861 031,70 €

Recettes :

Subvention – DETR : 300 000,00 € (34,84%)

Subvention Ligue Grand Est de Football : 20 000,00 € (2,32%)

Autofinancement/ Emprunt - Commune de Mothern : 541 031,70 € (62,84%)

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de l'esquisse du projet présenté

- **approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération

#### Chasse : approbation des candidatures à la 3ème adjudication du 05/02/2024

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'approuver les candidatures de M. LESSER Christian, de BEDELL Dominique et de LUPPERT Brice dans le cadre de la location du lot n° 2 et de présenter leur dossier à l'adjudication du 05/02/2024

- **décide** de refuser la candidature de M. WEISSLER Frédéric dans le cadre de la location du lot n° 2 et de ne pas présenter son dossier à l'adjudication du 05/02/2024

#### Tarifs communaux : Révision des tarifs de location de la salle polyvalente

Le Conseil Municipal :

- **décide** de modifier les tarifs de location de la salle polyvalente (voir à la fin des délibérations)

- **décide** d'appliquer un forfait de 30 € pour chaque location avec mise à disposition d'une poubelle de 240 litres

- **décide** d'appliquer un forfait de 50 € pour chaque location avec mise à

disposition d'une poubelle de 660 litres

#### Tarifs communaux : Fixation du prix de vente du stère de bois à compter du 01/02/2024

Le Conseil Municipal :

- **décide** de fixer le prix de vente du stère de bois façonné à 80 € à compter du 1er février 2024.

### Séance du 20 février 2024

#### Illingen/Allemagne : Présentation du projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit "Illinger Altrhein"

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une délibération avait été prise par l'ancienne équipe municipale le 24 septembre 2019 concernant le projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger Altrhein » en Allemagne.

Dans un premier temps, Dr SPÄTH, biologiste, présente un état des lieux de l'avancée du processus d'atterrissement au lieu-dit « Illinger Altrhein ».

Dans un second temps Herr KAUPPERT et Herr FEIERFEIL, ingénieurs, présentent les mesures qui pourraient être mises en œuvre dans le cadre du projet d'amélioration d'écoulement des eaux, à savoir le désenvasement et la renaturation des anciens bras morts du Rhin, la construction d'ouvrages de franchissement et de tous aménagements liés aux travaux.

Le coût des travaux ainsi que les frais d'entretien liés aux ouvrages et aux aménagements seront pris en charge par la commune d'Elchesheim-Illingen et n'incomberont en aucun cas à la Commune de Mothern.

Le Conseil Municipal :

- **prend acte** de la présentation du projet d'amélioration de l'écoulement des eaux au lieu-dit « Illinger Altrhein » à Elchesheim-Illingen en Allemagne.

#### Approbation des comptes administratifs 2023

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain JOERGER, 3ème Adjoint au Maire vote les dits comptes à savoir :

Commune :

Fonctionnement :

Recettes : 1 535 507,30 €

Dépenses : 931 524,23 €

Investissement :  
Recettes : 1 374 518,20 €  
Dépenses : 1 215 737,83 €

Illingen :  
Fonctionnement :  
Recettes : 183 825,98 €  
Dépenses : 145 507,26 €

### Fiscalité directe locale 2024

Le Conseil Municipal :

- **décide** de maintenir les taux d'imposition en 2024 et de les porter à :  
14,66 % pour la Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale  
26,23 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties  
51,62 % pour la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties  
16,99 % pour la Cotisation Foncière des Entreprises.

### Chasse : Attribution du lot de chasse n° 2 pour la période 2024-2033

Le Maire informe le Conseil Municipal que M. LESSER Christian, actuel locataire du lot de chasse n° 2, a remporté la 3ème adjudication dudit lot lors de sa séance du 05 février 2024 en ayant fait valoir son droit de priorité.

Le Maire précise que le montant annuel de la location du lot de chasse n° 2 s'élève ainsi à 5 600 € (cinq mille six cent euros).

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'approuver la signature du bail de chasse avec M. LESSER Christian pour le lot de chasse n° 2

### Illingen/Allemagne : attribution du lot de chasse et de pêche pour la période 2024-2036

Le Maire informe le Conseil Municipal que les contrats de location du lot de chasse unique communal à Illingen ainsi que du lot de pêche du lieudit « Kohlkopf » viennent à échéance le 31 mars 2024 et que M. FUTTERER Artur, locataire sortant, s'est à nouveau porté candidat pour la relocation pour la période 2024-2036 (soit 12 ans) de ces 2 lots.

Vu la demande de M. FUTTERER Artur de relouer les lots de chasse et de pêche à Illingen pour la période 2024-2036

Le Conseil Municipal :

- **décide** de relouer le lot de chasse unique communal à Illingen pour la période 2024-2036 à

M. FUTTERER Artur au prix annuel de 1 200 €.

- **décide** de relouer le lot de pêche communal à Illingen nommé « Kohlkopf » pour la période 2024-2036 à M. FUTTERER Artur au prix annuel de 240 €.

### Office National des Forêts : Programme des travaux d'exploitation et état de prévision des coupes

Recette brute : 48 930 €  
Frais d'exploitation : - 36 563 €  
Travaux patrimoniaux : - 7 730 €  
Bilan prévisionnel (hors honoraires ONF) : 4 637 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** le programme des travaux d'exploitation avec l'état de prévision des coupes ainsi que le programme des travaux patrimoniaux, relatif à l'accueil du public pour l'exercice 2024

### Office National des Forêts : Etat d'assiette des coupes 2025

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'état d'assiette des coupes à réaliser en 2025 proposé par l'Office National des Forêts.

### Vie communale - recherche d'un médecin généraliste

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune n'est occupée actuellement que par une seule médecin généraliste à savoir Dr Heinrich. Cette dernière a informé Mme le Maire qu'elle prendra sa retraite au 1er octobre 2024. A cette date, la commune se retrouverait donc sans médecin généraliste.

Dr Heinrich se faisait ponctuellement remplacer par Dr Finance. Il a été proposé à Dr Finance de reprendre les activités et la patientèle de Dr Heinrich mais pour le moment Dr Finance préfère continuer à effectuer des remplacements.

Le Conseil Municipal :

- **décide** de mettre à disposition un local à titre gratuit à tout éventuel médecin généraliste intéressé pour s'installer dans la commune de Mothern

### Caisse d'Assurance Accidents Agricoles : cotisations foncières 2024

Le Conseil Municipal :

- **décide** d'affecter en 2024, mille cinq cents euros (1 500,00 €) du produit de la location de la chasse au paiement de la cotisation foncière de la C.A.A.A..

### Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décision du 13/02/2024 :

Portant sur la signature d'un devis concernant les travaux de réparation des chéneaux et de la charpente de l'école maternelle, avec l'entreprise WIEDEMANN, 4b Rue du Traîneau, 67240 GRIES, pour un montant de 22 627,64 € HT.

Séance du 16 mai 2024

### Office National des Forêts : Plan France 2030

L'appel à projets France 2030 comporte un volet renouvellement forestier.

Cette mesure vise, en particulier, à aider les propriétaires forestiers à renouveler, enrichir et améliorer leurs forêts et garantir la résilience des écosystèmes forestiers dans le contexte du changement climatique. L'objectif est d'améliorer, adapter, régénérer ou reconstituer les peuplements forestiers à partir des trois volets d'action que compte le dispositif :

N° 1 : La reconstitution des peuplements sinistrés par tous phénomènes abiotiques et biotiques (taux d'aide minimum de 50% pouvant atteindre 80 % en fonction des bonifications) ;

N° 2 : L'adaptation des peuplements vulnérables et dépérissants face au changement climatique (taux d'aide minimum de 37,5% pouvant atteindre 60% en fonction des bonifications) ;

N° 3 : L'amélioration, l'enrichissement et la conversion de peuplements forestiers pauvres pour améliorer leur contribution à l'atténuation au changement climatique (taux d'aide minimum de 37,5%, pouvant atteindre 60 % en fonction des bonifications).

Le Conseil Municipal :

- **donne** délégation à Mme le Maire pour déposer une demande d'aide de l'Etat au titre du volet renouvellement forestier de l'AMI France 2030 pour reconstitution des parcelles forestières ;

- **désigne** l'ONF comme porteur de projet pour réaliser les missions ci-dessus.

### Office National des Forêts : Réserve biologique

Il est présenté au Conseil Municipal la demande de l'Office National des Forêts (ONF) en vue de la création d'une réserve biologique forestière dirigée sur une surface de 7,56 hectares située en parcelles 1, 2, 3, 7 et 8 de la forêt communale de Mothern.

Le Conseil Municipal :

- **émet** un avis favorable au projet de création d'une réserve biologique forestière dirigée sur une surface de 7,56 hectares située en parcelles 1, 2, 3, 7 et 8 de la forêt communale de Mothern.

- **autorise** Mme le Maire à solliciter toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre au titre de ce projet.

### Espace sportif de la Neuwies : présentation et validation de l'Avant-Projet Définitif (APD)

Les avancements du projet ainsi que les choix techniques sont présentés.

Au stade de l'APD, le montant prévisionnel des travaux est estimé à 923 014,67 € HT comprenant les éléments prévisionnels suivants :

- Démolition : 31 000,00 €
- Gros œuvre : 153 309,51 €
- Charpente/Ossature bois : 157 727,30 €
- Couverture/Zinguerie/Bardage : 82 445,40 €
- Menuiserie extérieure : 64 090,00 €
- Echafaudage : 15 187,00 €
- Enduit extérieur : 17 092,50 €
- Plâtrerie/Isolation : 87 065,06 €
- Assainissement/Sanitaire : 69 000,00 €
- Ventilation : 17 000,00 €
- Electricité/Chauffage : 91 800,00 €
- Serrurerie : 29 100,00 €
- Isolation sous chape : 15 000,00 €
- Chape : 7 583,60 €
- Carrelage : 22 194,15 €
- Revêtement de sols souples : 9 259,70 €
- Menuiserie intérieure : 32 209,75 €
- Peinture intérieure : 15 870,70 €
- Signalétique : 6 080,00 €

Le Conseil Municipal :

- **approuve** l'APD

- **charge** Mme le Maire de solliciter toutes subventions au taux maximum ou participations se rapportant à ce projet

- **autorise** Mme le Maire à déposer la demande de permis de construire relatif à cette opération et à accomplir tous les actes y afférents afin de permettre le bon déroulement de l'opération

### Communauté de Communes de la Plaine du Rhin (CCPR) : demande de fonds de concours pour le renouvellement d'ordinateurs à l'école élémentaire

Le Conseil Municipal :

- **accepte** le fonds de concours instauré par la CCPR pour le renouvellement d'ordinateurs à l'école élémentaire de Mothern à hauteur de 50 % du montant HT

restant à la charge de la Commune, soit 3 392,17 €.

### Chasse communale : agrément de nouveaux permissionnaires pour le lot de chasse n° 2

Le Conseil Municipal :

- **décide** l'agrément des deux nouveaux permissionnaires suivants pour le lot de chasse communal n° 2 dont M. Christian LESSER est l'actuel locataire :

Monsieur JOERGER Hervé, 5 Rue du Kabach - 67470 Mothern

Monsieur VOGEL Christophe, 12 Rue des Vendanges - 67470 Mothern

### Espace public : lutte contre les déjections canines

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'il serait judicieux, compte tenu de la quantité impressionnante de déjections canines constatée dans l'ensemble du village, de prendre un arrêté municipal interdisant les déjections canines sur le domaine public communal.

Les propriétaires des chiens ou leurs gardiens doivent se munir de tout moyen à leur convenance pour ramasser eux-mêmes les déjections déposées sur le domaine public. Ils doivent procéder immédiatement au nettoyage de toute trace de souillure afin de préserver la propreté et la salubrité du domaine public. Il est rappelé que des sacs de ramassage de déjections canines sont mis à disposition dans différents lieux de la commune.

Toute infraction constatée sera immédiatement sanctionnée par les services compétents.

Le Conseil Municipal :

- **d'autoriser** Madame le Maire à prendre un arrêté municipal interdisant les déjections canines sur le domaine public communal

- **de fixer** le montant de l'amende en cas de non-respect de l'interdiction de

déjections canines sur le domaine public communal à 80 € à compter de la date de signature de l'arrêté municipal susvisé

### Compte-rendu des décisions du Maire dans le cadre des délégations

Décision du 26/03/2024 :

Portant sur la signature d'un devis concernant le renouvellement des ordinateurs de l'école élémentaire, avec l'entreprise SERVINFO, 9 Rue des Frères Lumières, 67201 ECKBOLSHEIM, pour un montant de 6 784,34 € HT.

Décision du 08/04/2024 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'acquisition d'un tracteur avec chargeur frontal pour le service technique de la commune, avec l'entreprise RUFFENACH, 34A Rue Principale, 67480 ROPPENHEIM, pour un montant de 50 800 € HT.

Décision du 13/05/2024 :

Portant sur la signature d'un devis concernant l'acquisition de gobelets personnalisés pour la salle polyvalente, avec l'entreprise GOBELETCUP, 34 Route de la Libération, 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE, pour un montant de 515,61 € HT.

### Demande d'octroi d'un permis exclusif de recherches de gîtes géothermiques

Le Conseil Municipal :

- **donne** un avis favorable à la demande d'un permis exclusif de recherches (PER) de gîtes géothermiques dit « Permis du Delta de la Sauer » déposée par la société ES.

## Nouveaux tarifs de location de la salle polyvalente

	Associations, particuliers et sociétés de Mothern		Associations, particuliers et sociétés hors Mothern	
	Ancien tarif	Nouveau tarif	Ancien tarif	Nouveau tarif
<b>I. Grande salle</b>				
<b>1. Manifestation</b> (bal public, dîner dansant, spectacle, théâtre, concert, fête de la musique, loto bingo, repas....)	220 €	240 € (première location de l'année gratuite pour les associations de Mothern)	360 €	380 €
<b>2. Fête de famille</b> (baptême, anniversaire, mariage, apéritif, communion, repas divers, réunion familiale...)	170 €	190 €	280 €	300 €
<b>3. Assemblée Générale, fête de Noël, réunion publique, ...</b>				
<b>4. Réception, bourse, exposition, ...</b>	110 €	130 €	170 €	190 €

## Dates à retenir en 2024

### Fête Nationale : 14 juillet

A l'occasion de la Fête Nationale, une cérémonie se tiendra le dimanche 14 juillet 2024 à 17h30 place de la Wacht qui sera suivie d'un vin d'honneur, d'un bal des sapeurs pompiers et d'un défilé aux lampions au départ de la salle polyvalente.

### Journée du patrimoine : 28 septembre

Inauguration de la mairie : portes ouvertes de la mairie et d'autres bâtiments communaux (école maternelle, bibliothèque, école élémentaire, périscolaire et église) de 14h à 17h.

### Expo nappe phréatique : du 24 septembre au 18 novembre

Au musée de la Wacht et sur inscription auprès de l'office du tourisme.  
(03 88 05 59 79 ou [info@tourisme-seltzlauterbourg.fr](mailto:info@tourisme-seltzlauterbourg.fr))

### Cérémonie du 11 novembre

A l'issue de la messe aura lieu un dépôt de gerbe devant le Monument aux Morts de l'église pour commémorer la Victoire de 1918.

### Remise de prix : 15 novembre

La remise des prix pour le fleurissement et aux sportifs méritants aura lieu le 15 novembre à 19h à la salle polyvalente.

### Fête de Noël des aînés : 1er décembre

Les personnes à partir de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints, sont invités à la fête. Les invitations avec talon-réponse parviendront début novembre.

# Principaux postes Investissements prévisionnels 2024

## MAIRIE

Construction  
nouvelle Mairie

865 000 €

subvention 211 450€



## ECOLE MATERNELLE



Charpentes,  
cheneaux  
53 500 €

## SALLE POLYVALENTE

Toiture  
chauffage,  
peinture, sol  
207 300 €

## ECLAIRAGE PUBLIC

Renouvellement  
éclairage LED

280 000 €

subvention 93 000 €



## SIGNALÉTIQUE SÉCURITÉ

Marquage au sol  
panneaux directionnels

12 550 €

subvention 2 220 €



## FORÊT

Plantation arbres  
-plan France 2030-

36 000 €

subvention 21 900 €



## POTEAUX D'INCENDIE

Remplacement

8 000 €



## ACQUISITION OUTILLAGE

Véhicule  
et  
matériel de travaux

75 000 €



## ESPACE NEUWIES

Club House

380 000 €



## FALAISE DU LOESS

Terrassement

250 000 €



## BIBLIOTHEQUE

Eclairage LED

6 700 €



## ECOLE ELEMENTAIRE

Ordinateurs

9 000 €



# Travaux et réalisations

## Abris chauves-souris

A la fin de l'hiver, la commune a fait installer par le Syndicat de lutte contre les moustiques (SLM67) une fusée servant d'habitat aux petites chauves-souris près du terrain de jeux ; également d'autres abris ont été installés sur des bâtiments communaux et chez des particuliers volontaires à travers le village.

N'ayez craintes, ces petits mammifères de la famille des pipistrelles sont inoffensifs, ils vivent la nuit et se nourrissent uniquement de moustiques, araignées et autres insectes.



## Mobilier communal

Les agents du service technique ont taillé des bancs dans des troncs d'arbres récupérés au talus de la grotte de Lourdes lors de la coupe pour sécurisation de celui-ci.

Ces bancs permettront aux promeneurs de faire une petite halte.



## Cimetière

La commune a agrandi l'espace cinéraire de 10 cavurnes fournies par MEAZZA.



Il s'agit d'une sépulture enterrée destinée à accueillir les urnes des défunts.

La cavurne constitue un lieu de recueillement et de mémoire pour les proches.

Creusée dans le sol et recouverte d'un couvercle en béton, la cavurne de 50cm X 50cm est composée d'un réceptacle en sous-sol et d'une dalle protectrice de fermeture en surface permettant de garantir une étanchéité et ainsi protéger les cendres du défunt contre l'humidité. Pose et aménagement réalisés par FENNINGER.

La mairie se tient à votre disposition pour toute demande.



A l'arrière du cimetière, il ne subsiste plus qu'une poubelle et un compost a été ajouté. N'y jeter que des déchets provenant du cimetière.

## Salle polyvalente

Après de nombreux soucis d'infiltration, la couverture en bac acier pré laqué avec un isolant de 100mm a été remplacée, de même que toutes les zingueries. Les lanterneaux de désenfumage ont également été changés et mis aux normes avec un asservissement ouverture et fermeture CO<sub>2</sub>.



## Ecole maternelle

Le bois des trois pignons de la charpente de l'école maternelle était en mauvais état et l'entraîna sur les pignons en bois lamellé collé a donc été remplacé. Une étanchéité en membrane EPDM a été posée dans les chéneaux.



## Travaux de désherbage

En ce début de printemps, après un nettoyage du fossé route de Lauterbourg, les rigoles et trottoirs le long des voies communales ont été nettoyés avec une brosse de désherbage mécanique et une balayeuse. Travaux effectués par l'entreprise Ruffy de Ingolsheim.



## Véhicule service technique



Un tracteur multi usages avec chargeur frontal a étoffé le parc de véhicules du service technique.

Un ancien tracteur datant de 1989, modèle JD 855 a été repris par le vendeur.

## Mairie

La mairie était le dernier bâtiment communal qui n'était plus aux normes en terme d'accessibilité. En septembre 2020 le conseil municipal a validé la démolition du bâtiment et acté la reconstruction au même endroit.

Profitant des vacances scolaires à l'été 2021, celle ci a été détruite et les travaux de reconstruction ont démarré en septembre 2022. Après 20 mois de travaux, les employés ont déménagé dans leurs nouveaux locaux.

Les travaux d'extérieurs se sont terminés tout récemment et font place à un espace de travail accueillant et agréable.



## A venir : travaux de gravillonnage

Du 8 au 10 juillet, la RD248 traversant le village va faire l'objet de travaux de gravillonnage entrepris par la CEA. (Collectivité Européenne d'Alsace).

Nous sommes conscients que cela sera contraignant, mais indispensable pour garantir une bonne durée de vie à nos routes.

Veillez à ajuster votre vitesse durant cette période.



## Voeux du Maire

Mme le Maire Isabelle SCHMALTZ a invité les nouveaux arrivants, les représentants des associations, les entreprises locales, les professions libérales, les sapeurs pompiers et le personnel communal à se réunir vendredi 5 janvier, à la salle polyvalente à l'occasion de la cérémonie des vœux.

La première magistrate a dans son discours présenté le village, fait un rapide bilan de l'année passée, évoqué les projets à venir et remercié l'ensemble des personnes présentes pour leur travail dévoué tout au long de l'année et pour leurs actions et engagements qui font vivre le village.

Une très bonne année 2024 a été souhaitée à chacun et tout le monde s'est retrouvé autour du verre de l'amitié et à partager la traditionnelle galette des Rois.



## Sortie du conseil municipal à Paris

Les membres du conseil municipal, pour certains accompagnés de leurs conjoints, se sont rendus à Paris le 28 et 29 février pour une sortie culturelle et politique. Au programme : le salon de l'agriculture, la visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat, ainsi que des moments d'échange et de détente.

20

Le salon de l'agriculture : un rendez-vous incontournable en cette période. Les membres ont pris la direction du parc des expositions de la porte de Versailles, où se tenait la 60ème édition du salon de l'agriculture. L'occasion de découvrir la diversité et la richesse des productions agricoles et produits des terroirs français et internationaux, mais aussi de rencontrer des professionnels passionnés et engagés. Les élus ont rendu visite à Frank Lehmann, adjoint au maire, exposant de chevaux Ardennais et se plaçant à la 2<sup>ème</sup> place du concours.



La visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat : un plongeon dans l'histoire et le fonctionnement de nos institutions. Accueillis par la députée de la circonscription, Stéphanie Kochert et ses assistants, ils ont bénéficié d'une visite guidée des lieux qui abritent un patrimoine architectural et artistique exceptionnel. Les élus ont pu assister à un débat parlementaire. Après le déjeuner le groupe a rejoint le Palais du Luxembourg, siège du Sénat. Là encore, ils ont pu découvrir l'histoire et le rôle de la seconde chambre du Parlement, grâce aux explications de la sénatrice Elsa Schalck et d'un agent de



la direction. Les élus ont visité les salles clés comme l'hémicycle, où siègent les sénateurs, ou la magnifique bibliothèque. Cette sortie du conseil municipal a été l'occasion pour les élus de partager un moment convivial et enrichissant dans la capitale avec également un passage à la tour Eiffel, Montmartre, le Sacré-Cœur et à la cathédrale Notre-Dame de Paris.

# Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps communal : un geste pour notre environnement.

Chaque année, à l'approche du printemps, notre commune organise le traditionnel Ochterputz. L'occasion pour les mothernois et mothernoises de se mobiliser en faveur de leur environnement.

Le nettoyage de printemps communal consiste à rassembler les habitants volontaires, petits et grands, pour ramasser les déchets qui jonchent les rues, les espaces publics et bancs communaux. Cette opération permet de redonner un coup de propre, mais également de sensibiliser les citoyens à l'importance de la propreté et du respect de l'environnement.

C'est muni de gants, gilets jaunes et sacs poubelles que les petits groupes se sont dirigés vers les différentes zones et ont arpenté les rues à la recherche de déchets. C'est avec plaisir que nous avons constaté une mobilisation importante d'enfants et d'adolescents.

L'ambiance était conviviale et chacun a mis la main à la pâte pour rendre le village plus propre.



La récolte a été encourageante cette année par le volume de déchets récolté en baisse.

La matinée a pris fin autour d'un verre de l'amitié.

Au-delà de l'amélioration visuelle, cette action a des répercussions positives sur l'environnement. En ramassant les déchets, les habitants contribuent à limiter la pollution des sols et des cours d'eau, et à préserver la qualité de l'air. Ils participent également à la préservation de la faune locale, en éliminant les déchets susceptibles de nuire à la biodiversité.

Participer à un nettoyage de printemps communal est une démarche citoyenne, qui permet à chacun de prendre conscience de l'importance de contribuer à la préservation de son environnement.

Alors, n'hésitez pas à vous engager lors du prochain Ochterputz. Agissez pour votre environnement, votre bien-être et celui des générations futures.



21

# Départ à la retraite de Michel



Le jeudi 28 mars, toute l'équipe communale s'est réunie pour souhaiter une bonne retraite à Michel Lambin. Après 10 années à œuvrer pour la propreté du village, à l'entretien des espaces verts, au bon fonctionnement des bâtiments et d'assurer le bien être et la sécurité des habitants, Michel a fait valoir ses droits à la retraite.



# Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai s'est déroulée après la messe célébrée à 9h00 par le curé Marcel Klipfel.

Le discours, suivi du dépôt de gerbe et d'une minute de silence, en compagnie notamment des anciens combattants, représente toujours un hommage poignant. Il est important d'honorer la mémoire des victimes et d'exprimer notre gratitude envers ceux qui ont lutté pour notre liberté.

Cérémonie encadrée par les chants des élèves de l'école primaire accompagnés de leur instituteur Emmanuel Becker et de Thomas Zimmermann à la trompette, ainsi que par les mélodies de l'Harmonie Ste Cécile.

Les personnes présentes ont été invitées à se retrouver pour un moment de convivialité à la nouvelle mairie. Moment propice pour remettre des distinctions : la médaille du mérite à Robert Bord par Mme le Maire et la médaille de bronze pour 10 années de sapeur pompier à Samuel Koebel, remise par son grand père, Léon Koebel, ancien chef de corps.



## 22 Cérémonie de citoyenneté

A l'approche des élections européennes, Mme le Maire a invité les jeunes de la commune ayant atteint la majorité à participer à une cérémonie de citoyenneté le samedi 1er juin en mairie.

Ce fut l'occasion de remettre à ces jeunes leur première carte d'électeur et de rappeler les principes fondamentaux de notre Vème République pour les sensibiliser aux droits et devoirs du citoyen.

Chaque jeune doit ainsi prendre connaissance de ses obligations et de ses droits en tant que nouveau citoyen face à la loi française.

Cette cérémonie, qui a pour symbole le départ de l'engagement dans la vie démocratique, a été clôturée par un moment de convivialité.



# Rencontres des aînés

## Vœux et galettes chez les aînés

Mercredi 10 janvier 2024, la reprise des rencontres des aînés a été ponctuée par la dégustation d'excellentes galettes offertes par la commune. Les aînés ont tiré le roi et la reine d'un jour en présence d'Estelle Kolheb, membre du Centre Communal d'Action Sociale.

Isabelle Schmaltz, Maire, a rejoint le groupe au courant de l'après-midi et a présenté les vœux du Nouvel An à toutes les personnes présentes.

Un grand merci à la commune pour ces délicieuses galettes !

*Marinette et Marie-Bernadette*



## Un repas partagé

Sous l'initiative des adjointes de Mothern et de Munchhausen, respectivement Martine Ball et Cindy Knaub, une rencontre des aînés des 2 villages a eu lieu le mercredi 14 mars.

Isabelle Schmaltz, Maire de Mothern a eu le plaisir d'accueillir une trentaine de personnes qui ont partagé ensemble un déjeuner et de beaux moments d'échanges.

Sandra Ruck, Maire de Munchhausen, est venue saluer les aînés dans l'après midi.

Les convives ont beaucoup apprécié le menu préparé par André, Martine, Marie-Reine et Estelle (membres du CCAS) : une bonne soupe de légumes, des dampfnudle et de la compote de pommes. En dessert leur a été proposé des « Schnitzknepf » (mini dampfnudle avec quetsches caramélisées) et une boule de glace.

L'après midi fut animée par Louise de Mothern et son accordéon et agrémentée par les blagues de Louise de Munchhausen.

Au terme de cette journée conviviale et riche en échanges, il a été convenu de se retrouver à l'automne à Munchhausen.

Les aînés de Mothern se retrouvent tous les 15 jours le mercredi à la salle Ste Odile.



Contact :  
Marinette Blaes :  
03 88 94 62 40  
Marie-Bernadette Butzerin :  
06 70 55 37 28



23

## Ateliers seniors

1/Un atelier de 6 séances « Bien dormir c'est possible » destiné aux seniors a été organisé par « A Tout Age Alsace » à Mothern entre le 14 mai et le 18 juin. Une douzaine de personnes a pu bénéficier des conseils d'une sophrologue afin de bien comprendre les cycles du sommeil, des astuces à mener au quotidien pour mieux dormir et préserver une bonne qualité de vie.

2/Orange propose des ateliers numériques gratuits pour les seniors avec différentes thématiques :

Le groupe des aînés du mercredi a participé à un atelier « Débuter avec son smartphone » en janvier 2024.

Le nombre de participants étant limité et vu la demande, un 2ème atelier sur ce thème ainsi qu'un atelier « Réaliser ses démarches en ligne » ont eu lieu le 10 juin à Mothern.



# Le carnet

## Ils nous ont rejoints...



### **Elio HERRMANN**

Le 11 décembre 2023  
Fils de Yannick HERRMANN  
et de Charlotte KUGLER

### **Amélie DEUSCH**

Le 13 janvier 2024  
Fille de Marlon DEUSCH  
et de Carolin RUNCK

### **Gabriel LUTZ**

Le 11 janvier 2024  
Fils de Pascal LUTZ  
et de Vanessa BRETENMEIER

### **Jules HEBEL**

Le 14 février 2024  
Fils de Loïc HEBEL  
et de Vanessa RESCH

### **Théo GUYOMARCH FALLOT**

Le 30 mai 2024  
Fils de Vincent GUYOMARCH  
et de Laura FALLOT BIANCOLLI

### **Mathéo IMBERY**

Le 12 janvier 2024  
Fils de Romain IMBERY  
et de Joanna HOLDER

### **Samuel GRASS GABEL**

Le 7 juin 2024  
Fils de Christophe GRASS  
et de Célia GABEL

*Tous nos vœux de bonheur  
aux heureux parents*

## Ils se sont unis...



### **Martina VOGT et Gernot HENNHÖFER**

Le 1er mars 2024

### **Martine KOLHEB et André LUSTIG**

Le 25 mai 2024

*Toutes nos félicitations aux époux*

## Ils nous ont quittés...



### **Astride WAGNER - 75 ans**

Le 6 janvier 2024 à Haguenau

### **Charles HEMBERGER - 86 ans**

Le 2 mai 2024 à Mothern

### **Henri WEISENBURGER - 72 ans**

Le 21 janvier 2024 à Strasbourg

### **Louis HOCHMUTH - 94 ans**

Le 3 mai 2024 à Lauterbourg

### **Rémy KLEIN - 53 ans**

Le 31 janvier 2024 à Mothern

### **Hubert WEYRICH - 58 ans**

Le 12 mai 2024 à Strasbourg

### **Léon WEISS - 88 ans**

Le 11 mars 2024 Wissembourg

### **KNAUB Rémy - 62 ans**

Le 13 juin 2024 à Wissembourg

### **Roger HEIDEIER - 86 ans**

Le 19 avril 2024 à Wissembourg

### **SCHEHR Aloyse - 82 ans**

Le 20 juin 2024 à Mothern

*Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil*

## Anniversaires 3ème trimestre 2024

94 ans	le 21 août	RUCK Edmond
94 ans	le 22 août	HOCHMUTH née WEISS Marguerite
91 ans	le 30 juillet	GIULIATO née HEINTZELMANN Berthe
90 ans	le 10 septembre	BENDER Albert
89 ans	le 15 juillet	WEISSENBURGER née SCHREINER Emma
88 ans	le 22 août	KOLHEB née HEINTZELMANN Hélène
87 ans	le 06 juillet	IMBERY Roger
87 ans	le 09 juillet	VOGEL née SCHEURER Madeleine
87 ans	le 13 août	GERHARD née MEYER Marie-Hélène
87 ans	le 07 septembre	KNOERR Xavier
86 ans	le 07 juillet	SCHMITT née SCHAUINGER Marie
85 ans	le 22 juillet	KOEBEL née SENGER Madeleine
85 ans	le 22 juillet	ZIMMERMANN née MEYER Marguerite
85 ans	le 09 août	KOEBEL Léon
85 ans	le 02 septembre	WEISS Raymond
84 ans	le 02 septembre	STRASSER François
83 ans	le 08 juillet	SCHEHR Alphonse
83 ans	le 26 juillet	BENDER Benoît
83 ans	le 06 août	MEYER née HEINTZELMANN Anne
83 ans	le 23 août	MULLER née WEISS Elisabeth
83 ans	le 02 septembre	HEIDEIER Alfred
83 ans	le 06 septembre	FETTIG Alphonse
83 ans	le 13 septembre	RUCK née BALL Adèle
82 ans	le 08 août	SCHREINER Alphonse
82 ans	le 13 août	SCHREINER née KIEFER Marie Thérèse
82 ans	le 28 août	PHILIPPS née JOERGER Hélène
81 ans	le 12 juillet	DOLL Ludwig
81 ans	le 15 juillet	ZIMMERMANN Albert
81 ans	le 16 juillet	RUCK André
81 ans	le 02 août	WEYRICH née KOEBEL Marie Madeleine
81 ans	le 06 août	HASELBERGER née SCHAFFER Erna
81 ans	le 11 septembre	FETTIG née BAUMANN Marie Louise
81 ans	le 30 septembre	BENDER Alphonse
80 ans	le 26 août	GASSER née PRITSCHING Karin
80 ans	le 25 septembre	VOGEL Jean-Paul
80 ans	le 27 septembre	NEICHEL Benoît



## Anniversaires 4ème trimestre 2024



*Tous nos vœux  
de bonne santé à nos aînés*

94 ans	le 22 octobre	SCHEHR née BUHLER Georgette
94 ans	le 19 novembre	MEYER née HAGER Marie
93 ans	le 24 novembre	SCHALLER née SEITHER Elise
93 ans	le 23 décembre	MEYER Eugène
91 ans	le 27 novembre	ULM née HOCHMUTH Sophie
89 ans	le 03 octobre	ENGLENDER Roger
89 ans	le 04 novembre	BOCK Charles
89 ans	le 06 novembre	SCHREINER née MOOSMANN Alma
89 ans	le 29 décembre	ZALEWSKI née POTSCHKA Ernestine
88 ans	le 30 novembre	WEISSENBURGER née BORD Louise
87 ans	le 01 novembre	JOERGER née MEYER Rose Marie
87 ans	le 08 décembre	BORD Robert
86 ans	le 21 novembre	DECK Lucien
86 ans	le 13 décembre	SCHMITT née ZIMMERMANN Louise
84 ans	le 09 octobre	BORD née ARNOLD Rose
83 ans	le 03 décembre	SCHEURER Michel
83 ans	le 08 décembre	WEISSENBURGER née MOLIQUE Marie Thérèse
83 ans	le 20 décembre	SCHALLER Alfred
82 ans	le 12 octobre	HAGER Léon
82 ans	le 29 octobre	AMANN Robert
81 ans	le 15 novembre	STRASSER née MEYER Joséphine
80 ans	le 22 octobre	ENGLENDER Antoine
80 ans	le 28 octobre	MOLIQUE Hubert
80 ans	le 30 novembre	ZIMMERMANN née FETTIG Alice

# Environnement

## Déchetteries

### Horaires d'été :

du 1er avril au 30 septembre :  
du mardi au samedi  
de 9h à 11h45 et de  
14h à 17h15

### Horaires d'hiver :

Du 1er octobre au  
31 mars  
du mardi au samedi  
de 9h à 11h45 et de  
13h30 à 16h45

### Lauterbourg :

03 88 94 83 80

### Wintzenbach :

03 88 86 55 51



## Collecte de sapins

Succès pour la 3eme édition de collecte de sapins de Noël. La carriole tirée par deux imposants chevaux de traits, Junior et Joker, font la joie des enfants sur leur passage. Chaque premier samedi de janvier la calèche ramasse les conifères déposés par les villageois aux deux enclos dédiés.



## Permanences arbres fruitiers



La campagne de commandes groupées pour les arbres fruitiers sera reconduite au sein du village.

Pour rappel, une subvention est accordée par la Communauté des Communes de la Plaine du Rhin à hauteur de 2/3 pour un maximum de 5 arbres. Les petits fruits ne bénéficient pas de subvention.

Permanences pour passation de commande au Musée de la Wacht :

- samedi 7 septembre de 10h à 12h

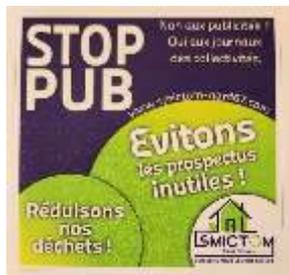
- lundi 16 septembre de 19h à 20h

## SDEA

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin et le syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et la Région Grand-est, ont renouvelé en 2022, et pour une durée de 3 ans, l'opération de déraccordement et de mise à disposition de cuves de récupération des eaux de pluie.

Cette opération permet aux habitants d'obtenir une aide à hauteur de 80% pour l'acquisition de cuves de récupération d'eau de pluie et de leurs équipements.

Pour participer à cette opération, vous pouvez contacter l'agent référent de la commune, Madame Eve Gaillard, (téléphone : 06.13.14.17.72 - [eve.gaillard@sdea.fr](mailto:eve.gaillard@sdea.fr)).



## Stop PUB

L'affichage d'un STOP PUB sur la boîte aux lettres permet de réduire le gaspillage. Chaque année, un foyer français reçoit plusieurs kilos de prospectus !

Pour ceux qui ne lisent pas ces publicités qui inondent leur boîte aux lettres, il existe un moyen très simple de les éviter : adopter l'autocollant STOP PUB.

Disponible en mairie.

# Infos SIVU Moustiques



## Moustique tigre

Pas d'eau, pas de moustiques !

5 gestes simples pour éviter sa prolifération

- Vider les réceptacles extérieurs
- Ranger les objets à l'abri de la pluie
- Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie
- Nettoyer les collecteurs d'eau
- Jeter les déchets

Pour signaler sa présence : [signalement-moustique.anses.fr](http://signalement-moustique.anses.fr)

Plus d'infos sur : [alsace.eu](http://alsace.eu)

## Bilan des actions du début de saison 2024



Les cours d'eau en ce début d'année 2024 sont relativement hauts. Le Rhin a dépassé très régulièrement le seuil d'alerte fixé à 5m.

Ont été traités sur la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin (CCPR) : en mai par hélicoptère : 122,414 ha interventions à pieds de mars à mai : 90,48 ha

Depuis 2018, la densité de moustiques de cette année 2024 est au plus fort après 2021.

Pensez aux gestes simples pour éviter la prolifération des moustiques.

### Interventions par hélicoptère

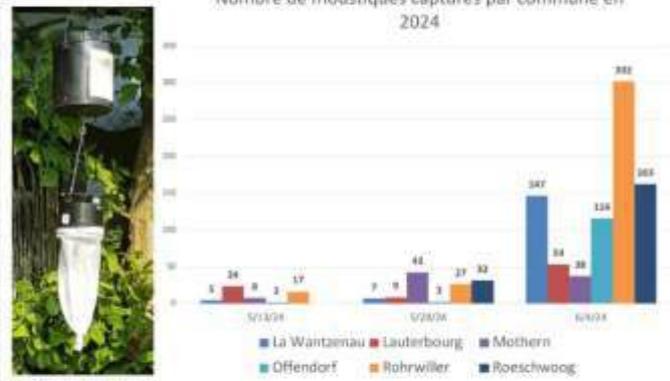
Niveaux des cours d'eau - Mars à Mai 2024

Date	Secteur	Surface
18/03/2024	SAWetter	30,175 ha
13/05/2024	NCL	15,221 ha
13/05/2024	CCPR	26,024 ha
22/05/2024	Sélestat	43,013 ha
22/05/2024	NCL	130,706 ha
22/05/2024	CCPR	106,39 ha
		<b>341,533</b>

### Monitoring : suivi des densités de moustiques

Nombre de moustiques capturés par commune en 2024

Pré à carboglace



## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :  
**DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET  
CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTÉRIEURES : **DP**

**DP** : Déclaration Préalable

**PC** : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

PORTAIL  
**DP**

### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 20 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

MUR DE CLÔTURE,  
CLÔTURE  
**DP**

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : **aucune formalité**
- < 40 m<sup>2</sup> : **DP**
- > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

**Attention** : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

## Déclaration d'Ouverture de Chantier (DOC)

La déclaration d'ouverture de chantier (DOC) est un document qui signale à la Mairie le commencement des travaux. Elle doit être adressée dès le début des travaux.

Article R\*424-16 du Code de l'Urbanisme : « Lors de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire du permis de construire ou d'aménager adresse au maire de la commune une déclaration d'ouverture de chantier... »

Les travaux doivent débuter dans un délai de 3 ans suivant la délivrance de l'autorisation d'urbanisme et peut être prolongée 2 fois pour une durée d'un an.

## Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Lorsque les travaux relatifs à l'autorisation d'urbanisme sont terminés, il convient d'en informer la mairie en déposant une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT).

Article L.462-1 du Code de l'urbanisme : « A l'achèvement des travaux de construction ou d'aménagement, une déclaration attestant cet achèvement et la conformité des travaux au permis délivré ou à la déclaration préalable est adressée à la mairie. »

Selon la nature du projet, il convient de joindre à la DAACT d'autres attestations relatives au respect de certaines règles de construction... (attestation de prise en compte de réglementation thermique par exemple)

Modalité de transmission

La DOC et la DAACT peuvent être déposées soit :

- par internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/...>)
- par LRAR
- directement en Mairie



Quelles sont les aides disponibles ?  
Quels travaux pour quelles économies d'énergie ?  
**ON VOUS ACCOMPAGNE** 😊

**CONSEILS ET VISITE INITIALE  
GRATUITS**

Renseignements  
et demande de rendez-vous :  
[www.oktave.fr](http://www.oktave.fr)  
0 808 383 403

**Votre territoire se préoccupe de la transition énergétique et met à votre disposition un conseiller**

À compter du 1er février 2024,  
les permanences OKTAVE auront lieu les jeudis et vendredis  
au siège de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin à Beinheim.

En dehors de ces accueils, une permanence téléphonique est assurée  
tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

☎ 03 74 47 10 34



Service régional de rénovation performante de l'habitat



## Fibre optique

La fin du réseau cuivre

Pensez dès maintenant à la fibre optique avant l'arrêt total du réseau téléphonique (2026 et 2030).

Aujourd'hui, la technologie fibre optique vous offre une multitude d'avantages, comparée à l'ADSL qui est vouée à disparaître progressivement sur l'ensemble du territoire.

Plus stable et plus performante, elle est la solution à tous vos soucis de connexion !

N'hésitez pas à vous renseigner

**ÉTAPE 1**  
Téléphonez au 03 74 47 10 34



**ÉTAPE 2**  
Trouvez votre conseiller



# S'Élsässische Eck

## Vocabulaire utilisé

**D'Merguezle** : les merguez

**Mir mien schùn àm Middàà ànfänge** : il faut commencer (à préparer) dès midi

**'s Fleisch kaufe gehn** : aller acheter la viande

**E bissel ohne Alkohol fer d'Jünge** : un peu de (boissons) sans alcool pour les jeunes

**E bissel Bier** : un peu de bière

**E bissel Rosé** : un peu de rosé

**Gell ?** : n'est-ce pas ?

**Fer die wie ùfpässe** : pour ceux/elles veillant à leur alimentation

**De Tisch** : la table

**De Parasol** : le parasol

**Fer's Fiir ànzinde** : pour allumer le feu

**Es isch Zitt** : il est temps

**Fer sich e Gläsel inschenke** : pour se servir un petit verre

**Ûn süse iwweràll herùm** : et filent dans tous les sens

**Ûn 's gånze guete Fleisch** : et toute la bonne viande

**De Grùmbieresàlàt** : la salade de pommes de terre

**Wie ich dene Tràfàrüs g'sàhn hàb** : en voyant ce bazar

**Hàw i glich Pizza b'stellt** : j'ai tout de suite commandé les pizzas

### RETROUVE LES MOTS MANQUANTS ET REMETS-LES À LEUR PLACE

- Broschettle
- Brotwirschtle
- 's Drinke
- Wird gegrillt
- Gegrillti Gurschettle
- Ûn àlll Richtunge
- Kàtz
- De Kopf
- Scheene kleine Làternie
- D'Stiehl
- Terrasse
- Ûn ebs picke

## «Grill-Owe» Soirée barbeuc'

Retrouve le mot manquant dans la liste ci-contre et remets-le à sa place dans le texte ci-dessous.

### Grill-Owe

**Hit Owe** \_\_\_\_\_ (1)!

**Ah, voilà un incontournable de la saison : la soirée Barbecue. Ob Gàrte oder** \_\_\_\_\_ (2), **pas de soirée estivale réussie sans** \_\_\_\_\_ (3), **Merguezle et autres** \_\_\_\_\_ (4).

**Mir mien schùn àm Middàà ànfänge.** Une première équipe **geht 's Fleisch kaufe** et l'autre **bekimmert sich ùm** \_\_\_\_\_ (5).

Comptons large, il s'agit de satisfaire une douzaine de personnes. **E bissel ohne Alkohol fer d'Jünge, e bissel Bier, e bissel Rosé...** Avec modération, **gell!**

**Fer die wie ùfpässe, gibt's** \_\_\_\_\_ (6) et

de bonnes petites salades bien fraîches. Il faut tout installer dans le jardin, **de Tisch,** \_\_\_\_\_ (7), **de Parasol.** On soigne la décoration **mit** \_\_\_\_\_ (8).

Ces messieurs décrètent qu'ils ont une aptitude biologique **fer's Fiir ànzinde.** Il ne faut pas contrarier l'homme

**OLCA**  
OFFICE POUR LA LANGUE  
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE



préhistorique qui sommeille. **Es isch Zitt fer sich e Gläsel inschenke** \_\_\_\_\_ (9).

**Hünd ùn** \_\_\_\_\_ (10), après une période de non-agression, décident de rejouer la bataille de Fort Alamo **ùn süse iwweràll herùm.** Le chat se faufile, le Saint-Bernard se précipite et ce qui devait arriver arriva. La desserte fait un triple salto **ùn 's gånze guete Fleisch fliejt** \_\_\_\_\_ (11).

Devant ce désastre, il ne nous reste que les yeux pour pleurer **ùn Grùmbieresàlàt** pour nous sustenter. **Mamema schittelt** \_\_\_\_\_ (12). **Wie ich dene Tràfàrüs g'sàhn hàb, hàw i glich Pizza b'stellt.** Bien joué, Mamema, espérons que le livreur arrive bientôt ! **So fresh !**



Solution : 1-d : Hit Owe wird gegrillt ; ce soir, c'est grillades, 2-k : Ob Gàrte oder Terrasse : au jardin ou sur la terrasse, 3-a : D'Broschettle : les brochettes, 4-b : D'Brotwirschtle : les saucisses à griller, 5-c : Sich ùm 's Drinke bekimmere : s'occuper des boissons, 6-e : Gibt's gegrillti Gurschettle : il y aura des courgettes grillées, 7-f : D'Stiehl : les chaises, 8-f : Scheene kleine Làternie : de jolis petits photophores, 9-l : Ûn ebs picke : et grignoter quelque chose, 10-g : Hund ùn Katz : chien et chat, 11-f : Fliejt in àlll Richtunge : vole dans tous les sens, 12-h : Mamema schittelt de Kopf : Mamema secoue la tête.

# Vie associative



## Les bouchons de l'Espoir

31

Chaque 1er samedi du mois, une dizaine de bénévoles se retrouve au local, route du Rhin, pour trier les bouchons collectés. Ces bouchons sont revendus à différentes sociétés de recyclage et le bénéfice est reversé aux personnes en situation de handicap.



Le samedi 6 avril, la permanence était un peu différente, en effet Martine Zimmermann et Jérôme Bourgeois, représentants de l'entreprise DOW de Lauterbourg ont remis un chèque d'un montant de 5.000 € à l'ordre de l'association « Les Bouchons de l'Espoir 67 » ayant son siège à Scherlenheim, et une antenne à Mothern.

Un grand merci à cette entreprise et plus particulièrement à Jean-Marc Dillmann, un de leur salarié et bénévole à Mothern, qui est à l'initiative de cette action et qui a mis en place un point de collecte à l'usine.

A l'issue de cette remise de chèque, en présence de Isabelle Schmaltz, maire de la commune et elle-même bénévole, toute l'équipe s'est retrouvée autour du verre de l'amitié.

N'hésitez pas à collecter vos bouchons (pensez à les détacher des bouteilles) et les déposer entre 9h et 11h, tous les 1ers samedi du mois.



# Bal des Pompiers

le 14 juillet 2024  
Salle polyvalente de Mothern

**17h30**

Cérémonie au monument aux morts  
Place de la Wacht

**A partir de 18h30**

Tartes flambées, grillades, buvette  
Bar à cocktails  
Animation avec les Modere Lumpe

Défilé aux lampions à la tombée de la nuit  
accompagné par l'Harmonie de Mothern



DIFFUSION SUR ECRAN GEANT  
DE LA FINALE DE L'EURO 2024



# FESTIFOOT



## 2024

## 24-27 JUILLET

# 95<sup>e</sup>

ANNIVERSAIRE

# OPEN AIR

Avec DJ  
von der Alm

SAMEDI 27.07 AU SOIR A LA SALLE POLYVALENTE DE MOTHERN

32

**95<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE**

**FC MOTHERN**

**OPEN AIR**

*avec DJ von der Alm* **Avec DJ von der Alm**

**SAMEDI**  
27.07.2024  
19H - 02H

Billet d'entrée : 10,- €  
Prévente : 8,- €  
Buvette & restauration  
(Tarte flambée et grillades)  
Contact: 06.79.97.47.07

*Infos et  
billets ici*

**BAR COCKTAILS**

**BUVETTE RESTAURATION**

Parking Salle Polyvalente  
67470 Mothern

**D'MODERE KAAWE**  
KERESSE DE MOTHERN

**PLACE DE LA WACHT**  
**DU 17 AOÛT AU 20 AOÛT 2024**  
**RESTAURATION TRADITIONNELLE**  
**SOUS LE CHAPITEAU**

**BAR COCKTAILS**

**BUVETTE RESTAURATION**

Comité Fêtes Mothern  
 comite\_des\_fetes\_mothern



## REPAS DE LA KERWE

DIMANCHE 18 AOÛT 2024

AU CLUB HOUSE DE MOTHERN



À MIDI  
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION  
AU 06 79 97 47 07



On ne les arrête plus ! L'équipe 1 a terminé 1ère de sa poule et évoluera la saison prochain dans la plus haute division départementale, un grand bravo aux joueurs !

L'équipe 2 a brillamment obtenu son maintien en division 3 et l'équipe 3 a affiché de grands progrès. Par ailleurs une équipe féminine a vu le jour en entente avec le club voisin de Lauterbourg.



Les joueurs de l'équipe 1 (Alain, Cyrille, Philippe, Tom et Florian – manque Baptiste).



Pour la 1ère fois, le club a pu aligner lors des championnats 4 équipes de jeunes garçons en 11/12 ans, 13/14 ans (2) et 15/18 ans ainsi que 2 équipes filles 13/14 ans et 15/18 ans en entente avec les clubs de Seltz et Niederlauterbach.

### Infos pratiques:

- Journée porte ouverte le dimanche 1 septembre
- Tennis « découverte » femme tous les mercredis soirs à 19h30

- Reprise des écoles de tennis début septembre.

Pour tout renseignement :

[tcmothern@gmail.com](mailto:tcmothern@gmail.com) - 06.13.57.00.99

ou retrouvez nous sur Facebook « TC Mothern »



## L'Ecole de Musique d'Alsace du Nord

Adulte ou enfant rejoignez nos formations musicales.  
Tel. 06 81 78 79 96 ou 06 06 94 87 46  
<https://www.facebook.com/ecoledemusiquealsacedunord>

L'Ecole de Musique de l'Alsace du Nord (EMAN) organise une  
**Porte ouverte samedi le 7 septembre 2024 de 14H00 à 17H00**

L'EMAN organise des cours d'éveil musical et de formation pour les instruments suivants :  
Trompette - Euphonium - Clarinette - Hautbois Flûte traversière - Saxophone - Trombone -  
Violon - Guitare - Piano - Batterie.

### L'ÉVEIL MUSICAL

**A PARTIR DE 4 ANS**

Développer son écoute, son imagination et sa créativité tout en apprenant !

Nous proposons des cours d'éveil musical à votre enfant à partir de 4 ans. Les enfants découvrent la musique sous forme ludique : autour de la voix, autour des instruments (qu'ils sont amenés à manipuler eux-mêmes), autour de l'écoute.

### FORMATION MUSICALE SOLFÈGE

La formation musicale est obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme de fin de 1er cycle (6e de la 4e année).

**1er CYCLE**

formation musicale : 1 heure  
formation instrumentale : 30 minutes

**2e CYCLE**

formation musicale : 1 heure  
formation instrumentale : 45 minutes

**NOUVEAU!**  
Gymnastique douce le vendredi matin

## CLUB DE GYM MOTHERN

		Rentrée :
95 €	<b>Mercredi</b>	Just Move ! 16h40 - 17h40 Enfants dès 6 ans
60 €	<b>Mercredi</b>	Gymnastique douce 17h45 - 18h45
60 €	<b>Jeudi</b>	Aérobic 19h15 - 20h15
60 €	<b>Vendredi</b>	Gymnastique douce 9h30 - 10h30

1 module atelier 90 €/an  
2 modules au choix 90 €/an

Angélique Muller  
02 88 00 81 47

Salle polyvalente

Inscriptions jusqu'à fin septembre

# INTERSOCIETES

## Concours de Pêche à la truite

### MOTHERN

Etang du Neubruch, Route du Rhin  
**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024**

Inscription avant le 16 Septembre  
auprès de :  
M. Schmitt Jean-Marie  
ou M. Fetting Fernand

Groupe de 5 pêcheurs  
participation 100 €



## FÊTE DE LA BIÈRE MOTHERN

SOIRÉE ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE LES TOP'S

**5**  
**OCTOBRE**  
**2024**

Samedi à partir de 19h30

Menu : Poulet-frites ou jarret grillé  
Accompagnement & dessert

SALLE POLYVALENTE DE MOTHERN  
RESERVATION AU 06 61 14 69 25  
f MX-MOTHERN

34

## Action Téléthon

2 ventes de produits du Jura au profit du téléthon.  
3000 € versés à l'AFM

Merci à vous tous les gourmands et gourmets qui ont contribué à la remise de ce chèque.

Prochains RDV en octobre, novembre et décembre 2024

CROCOSPACE CLUB PRÉSENTE

# Ballerma' night

ÉDITION MALLORCA

TENTE DE GAGNER  
**UN VOYAGE DE TON CHOIX!**  
AVEC TA PRÉ-VENTE

**ENTRÉE AVEC REPAS – 19H00 : 24€**  
CORDON BLEU, GRATIN, SALADE + DESSERT + CAFÉ

**ENTRÉE SANS REPAS PRÉVENTE – 22H00 : 8€**  
**CAISSE DU SOIR – 22H00 : 10€**

ANIMÉ PAR NOTRE DUO DE DJ :  
**LÉA & DYVYS**

PRÉ-VENTE JUSQU'AU 19 OCTOBRE 2024  
**RÉSERVATION : 07.87.91.49.41**  
CROCOSPACECLUB@GMAIL.COM  
un minimum de réservation sera requis pour que nous puissions offrir le voyage

**SALLE POLYVALENTE DE MOTHERN**  
**SAMEDI | 26 OCTOBRE | 19H**

BILLETS NON REMBOURSABLES



À PARTIR DE 11 H  
CLUB HOUSE DE MOTHERN

SUR PLACE OU A EMPORTER  
UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION  
AU 06 79 97 47 07



# HAPPARANKA

**EN CONCERT**

**SAMEDI 09.11.2024**

Mothern Début 20H30  
Salle Polyvalente Entrée 19H00  
Prix 12€ - Réservations 06 87 23 94 89  
Petite restauration sur place

A L'OCCASION DU 120<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE  
L'Harmonie Ste Cécile  
**MOTHERN**

# CONCERT <sup>DIMANCHE</sup> 10 Nov.

de l'Harmonie Ste Cécile  
de **MOTHERN**

à l'occasion de son 120<sup>ème</sup> Anniversaire

**1904**  
**2024**

Prix 7€  
Billets en vente auprès des musiciens  
ou par téléphone au 06.06.85.23.07

Début concert 16H00  
Petite restauration  
Salle polyvalente de Mothern

Harmonie de **MOTHERN**



Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la libération, le 19 mars 2025, la commune aura le plaisir d'accueillir nos amis de Bussière. D'autres informations suivront.

Et avec la participation du cercle d'histoire, nous allons constituer un grenier éphémère de la mémoire.

Faites parler les souvenirs, les photos, les jouets, les ustensiles du quotidien d'époque. Une collecte et un dépôt seront organisés. Après l'exposition, tout vous sera bien sûr restitué.

Merci d'avance pour votre engagement et votre confiance.

## 2024

	Dates	Manifestations	Lieu / Rendez-vous	Horaires	Tarifs	Téléphone
JUILLET	14	<b>Fête Nationale - bal des Pompiers</b> / Nationalfeier tag / National Day : Cérémonie à 17h30 - place de la Wacht. A l'issue, défilé en direction de la salle polyvalente ou les "Modere Lumpe" animeront le bal des pompiers. Retraite aux flambeaux à la tombée de la nuit - Restauration sur place.	Mothern Place de la Wacht -salle polyvalente	A partir de 17h30	Accès libre	03 88 54 60 22
	24-27	<b>Festifoot - 95ème Anniversaire</b> : Petite restauration sur place durant les rencontres.	Mothern Terrain de la Neuwies		Accès libre	06 79 97 47 07
	27	<b>Open air</b> : Dans le cadre du 95ème anniversaire, le FCM invite à un open air avec le DJ von der Alm. Prévente dès le mois d'Avril.	Mothern Parking de la Salle polyvalente (repli en salle en cas de pluie)		10€ - en prévente 8€	06 79 97 47 07
AOÛT	17-20	<b>Messti + marché</b> : Restaurations diverses sous le chapiteau. Marché annuel le lundi dès 8h.	Mothern Place de la Wacht	Sam. dès 20h - Dim. - Mar. dès 17h - lundi à partir de midi	Accès libre	
	18	<b>Messti des footballeurs</b> : Poulet, frites, salade - Uniquement sur réservation.	Mothern Club house du FCM	dès midi	NC	06 79 97 47 07
SEPTEMBRE	1	<b>JPO au Tennis</b> : Animation et découverte de la pratique du tennis pour petits et grands. Petite restauration à midi.	Mothern	10h - 16h	Accès libre	06 13 57 00 99
	7	<b>Journée Portes Ouvertes de l'EMAN</b>	Mothern Salle de Musique	De 14h à 17h	Entrée libre	
		<b>Tournoi de football - jeunes</b>	Mothern Terrain de la Neuwies	A partir de 9h30		06 79 97 47 07
	11-12	<b>Reprise gymnastique : Just Move - Aérobiec et gym douce</b>	Mothern Salle polyvalente			03 88 80 81 47
	22	<b>Concours de pêche Intersociété</b> : Restauration et buvette assurées.	Mothern Etang du Neubruch	A partir de 10h		06 70 25 96 39
	23-30	<b>Exposition pédagogique - La nappe phréatique du Rhin supérieur</b> : Découvrir et comprendre une ressource naturelle généreuse mais vulnérable. Visites guidées animées par la Maison de la Nature (CINE) uniquement sur RDV. Exposition en place jusqu'au 18 nov.	Mothern Musée de la Wacht		Gratuit	03 88 05 59 79
28	<b>Journée du Patrimoine</b> / Europäischer Tag des Denkmals / Heritage Day : Inauguration de la nouvelle Mairie et possibilité de visiter les bâtiments communaux.	Mothern	14h - 17h	Entrée / Accès libre	03 88 54 60 22	
29	<b>Repas paroissial</b> : Repas à emporter (sur réservation) organisé par le Conseil de Fabrique et la chorale Ste Cécile au profit de la paroisse.	Mothern Cour du presbytère	Dès midi	NC	06 38 73 81 68	
OCTOBRE	1-31	<b>Exposition pédagogique - La nappe phréatique du Rhin supérieur</b> : Découvrir et comprendre une ressource naturelle généreuse mais vulnérable. Visites guidées animées par la Maison de la Nature (CINE) uniquement sur RDV. Exposition en place jusqu'au 18 nov.	Mothern Musée de la Wacht		Gratuit	03 88 05 59 79
	5	<b>Fête de la Bière</b> / Bierfescht / Beer Festival : Le Motoclub vous donne RDV en 'Dirndl' et 'Lederhose' pour la 16ème édition de la traditionnelle fête de la bière animée par l'orchestre 'TOPS'. Réservation obligatoire.	Mothern Salle polyvalente	19h30	Adulte : 25€ - Enfant : 12€	06 61 14 69 25
	26	<b>Soirée Ballerma'night</b> : Une soirée organisée par le CrocoSpace Club et animée par un duo de DJ. Au menu : cordon bleu -gratin-salade, dessert et café sur réservation.	Mothern Salle polyvalente	19h	24€ entrée avec repas 8€ en prévente sans repas - 10€ caisse du soir	06 58 81 51 27
NOVEMBRE	1-30	<b>Concours canin</b> : IGP- FH toutes races - restauration sur place.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 94 63 42
	2	<b>Cochonnaille - FCM</b> : Sur place ou à emporter. Sur réservation.	Mothern Club house du FCM	11h	12€	06 79 97 47 07
	9	<b>Happaranka en concert</b> / Konzert / Concert : L'harmonie vous invite à une aventure musicale avec l'ensemble Happaranka.	Mothern Salle polyvalente	19h	12€	06 87 23 94 89
	10	<b>Concert d'automne</b> / Herbstkonzert / Concert : L'Harmonie Ste Cécile vous invite, pour son 120ème anniversaire au concert d'automne sous la direction de Jean-Yves Bender. Petite restauration sur place.	Mothern Salle polyvalente	20h15	7€/pers.	06 87 23 94 89
DECEMBRE	1	<b>Concours canin</b> : IGP- FH toutes races - restauration sur place.	Mothern Terrain de l'ACDM	Dès 8h	Accès libre	03 88 94 63 42
		<b>Fête de Noël des Aînés</b>	Mothern Salle polyvalente	A partir de 11h30		03 88 54 60 22

Responsable de publication : Isabelle SCHMALTZ, Maire de Mothern

Comité de rédaction : I. SCHMALTZ, A. MEYER, F. LEHMANN, M. BALL, A. JOERGER, F. BUCHMANN, N. KNAUB, A. FABACHER.

Mise en page : Comité de rédaction - Crédit photos : Mairie de Mothern - Impression : Ott imprimeurs - Wasselonne

Dépôt légal : à parution